

METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE TRAÇABILITÉ



Jusqu'où la traçabilité doit-elle aller ?
Faut-il identifier les produits un par un, par groupe ?
Doit-on également tracer les emballages ?
Combien de temps faut-il conserver les archives ?
Quelles différences entre le retrait et le rappel ?
Qui doit-on prévenir en cas de crise ?
De quelle manière ?

Cet accompagnement vous permet de mettre en place un système de traçabilité pertinent conformément à la réglementation en vigueur et aux attentes des consommateurs.

ENTREPRISES CONCERNÉES

- Toutes les entreprises du secteur alimentaire.

PRÉ-REQUIS

- Aucun.

BÉNÉFICES ATTENDUS

- Etre en conformité avec la réglementation.
- Assurer un retrait rapide et efficace de tout aliment jugé impropre à la consommation.
- Réduire les risques économiques liés à un système défaillant.
- Identifier les lieux éventuels de contamination.
- Améliorer la gestion de stock.
- Améliorer la gestion de production.

DURÉE MOYENNE

- Variable en fonction des activités et de la gamme de produits.
- 1,5 à 4 jours.

DEVIS GRATUIT

Élaborer un système de traçabilité simple, rapide et efficace.

Déroulement : (Indicatif)

- **Détermination du champ d'application de la traçabilité :**
 - Liste des produits concernés.
 - Liste des sites de production concernés.
- **Réalisation des diagrammes de fabrication :**
 - Création, modifications ou mises à jour éventuelles.
- **Détermination de la liste des intrants et produits finis :**
 - Matières premières, Ingrédients, Emballages.
 - Produits intermédiaires.
 - Produits finis, Produits de Négoc.
- **Identification des intrants et des produits finis :**
 - Base de données fournisseurs.
 - Base de données clients.
 - Création du numéro de lot.
- **Définition du schéma de traçabilité :**
 - Définition des relations à établir.
- **Elaboration des documents relatifs à l'enregistrement :**
 - Elaboration des registres nécessaires.
- **Formation des opérateurs :**
 - Importance de la traçabilité.
 - Procédure d'identification.
 - Enregistrement et collecte des informations.
- **Diffusion et application sur le terrain :**
 - Application du système de traçabilité défini.
- **Vérification du bon fonctionnement et de l'application :**
 - Réalisation d'un test de traçabilité descendante.
 - Réalisation d'un test de traçabilité ascendante.
- **Rédaction de la procédure de traçabilité :**
 - Enregistrement et collecte des informations.
 - Durée d'archivage.
- **Rédaction de la procédure de retrait rappel :**
 - Seuils d'alerte.
 - Contacts.
 - Transmission de l'alerte.

Notre approche :

- Une connaissance précise des attentes des services officiels.
- Un travail sur site au plus près de vos équipes.
- Des solutions opérationnelles et des outils performants.
- La prise en compte de la taille de l'établissement et de l'importance de la production.
- La prise en compte des documents existants pour :
 - Optimiser le nombre de documents relatifs à la traçabilité.
 - Optimiser le nombre d'opérateurs chargés de la collecte ou de la saisie des informations.
 - Avoir une traçabilité efficace et cohérente avec le système Qualité et de gestion de stock déjà en place.
- La remise des documents sous format informatique.